
PANAMA – Séance portes ouvertes LACRALO

Mardi 26 juin 2018 – 12h15 à 13h15 EST

ICANN62 | Panama City, Panama

HUMBERTO CARRASCO: Très bien donc nous avons l'interprétation je crois, nous avons nos interprètes. Nous avons l'interprétation ? Très bien. Donc je vais m'exprimer en espagnol, puisque nous avons des interprètes et nous sommes prêts.

Donc nous allons attendre quelques instants, quelques secondes avant de commencer.

Et bien bon après-midi, bonjour à toutes et à tous. Si vous ne me connaissez pas, je m'appelle Humberto Carrasco. Il y a Maritza Aguero qui est à côté de moi, secrétaire de LACRALO, et nous allons vous souhaiter la bienvenue à cette séance ouverte, open house, de LACRALO.

C'est une manière d'ouvrir LACRALO à tous, aux autres membres de la communauté des Caraïbes et d'Amérique latine.

J'aimerais tous vous remercier de votre participation, parce que nous voulons entendre votre voix, et beaucoup de personnes ne font pas partie de la communauté At-Large, mais nous avons des sujets d'intérêts en commun, et nous aimerions connaître vos

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

opinions. On veut vous entendre, savoir ce que vous pensez pour que nous puissions faire un remue-ménage pour avancer dans la création de politiques pour la défense des utilisateurs finaux et des droits des utilisateurs finaux.

Si vous êtes nouveaux, il y a des personnes qui sont pour la première fois à cette séance, et bien nous avons 5 RALO à l'ICANN qui font partie de la communauté At-Large. LACRALO est un des RALO, et nous sommes le contact avec les utilisateurs finaux de la région des Caraïbes et d'Amérique centrale et latine.

Nous avons des représentants qui participent à l'ALAC et également au NomCom.

Nous avons beaucoup d'acronymes, cela rend notre vie difficile, mais vous avez le site web de l'ICANN sur lequel vous avez la définition de ces acronymes. Parce que si je me mets à expliquer tous ces acronymes, ça va prendre toute la journée.

Donc j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à tous.

Léon Sanchez est un ancien membre de l'ALAC, et aujourd'hui il siège au conseil d'administration de l'ICANN. Nous aimerions le remercier. C'est un homme très occupé, vraiment très occupé depuis qu'il est au conseil d'administration.

Il va nous parler du RGPD, il va nous parler de la protection des données, et de l'impact sur les utilisateurs finaux.

Donc ce sera le modérateur de la séance. Mais il devra nous quitter d'ici peu, donc je vais juste lui donner la parole avant.

LEON SANCHEZ:

Oui, merci de votre participation, merci d'être ici, Margarita, Lance, ainsi de suite, Humberto, Maritxaa, nos membres du personnel, Riccardo, chers amis, Natalia, Alfredo, merci à toutes et à tous de participer à cette séance, merci de m'accueillir ici.

Ce n'est pas nouveau, le RGPD est un thème extrêmement important pour nous. Nous parlons des règlements de protection des données au niveau de l'Union Européenne, et au mois de mai, il y a eu une mise en œuvre de ces réglementations à respecter.

Et pour non-respect, il y a des amendes très élevées qui existent. Ça c'est le traitement des données personnelles qui est en ligne de compte. Et les parties contractantes de l'ICANN, et les parties non contractantes également, doivent avoir accès à ces données pour effectuer certaines activités.

Donc à San Juan, à la réunion de San Juan, l'atelier du conseil d'administration a été entièrement consacré à cela.

Les réglementations du RGPD nous permettraient-elles donc de garder le système WHOIS ou pas? Est-ce que nous pouvons conserver ce WHOIS tel qu'il a été conçu par l'ICANN depuis

longtemps. Un outil important pour nous. Est-il dans l'esprit du RGPD ? Telle est la question.

C'est un modèle intérimaire que nous avons créé pour conformité avec les règles et réglementations de l'Union Européenne. On a eu une période de commentaires publics, on a rajouté tout cela à un document. Et le conseil d'administration a approuvé finalement ces spécifications temporaires pour toutes les parties contractantes de l'ICANN. Et cela a donc permis, temporairement, d'être en conformité avec les règlements européens du RGPD.

Nous devons prendre ces spécifications en compte, ces spécifications temporaires, et c'est pour cela que nous avons un PDP accéléré sur lequel nous sommes en train de commencer à travailler dans le cadre des statuts de l'ICANN. Nous n'avons qu'un an. C'est très accéléré.

Il est bien important de le comprendre. C'est tous les 90 jours que nous avons ces spécifications temporaires. Elles ne peuvent durer, puisqu'elles sont temporaires, que 12 mois.

Donc à la suite de cette période de 12 mois, la période sera achevée, et nous devons à ce moment-là avoir des spécifications non plus temporaires, mais définitives.

Si on n'a pas de spécifications définitives, on aura un nouveau problème, parce que ceux qui sont obligés de se conformer aux règles de l'Union Européenne auront un problème très sérieux à ce moment-là.

Donc il y a beaucoup à débattre aujourd'hui, par exemple la GNSO va gérer ces procédures, mais cela va se faire de manière ouverte et transparente pour que tous les points de vue soient pris en compte, pour que toutes les opinions soient entendues et écoutées.

Notre objectif, c'est d'avoir le meilleur résultat possible le plus rapidement possible pour que nous puissions avancer et obtenir des spécifications pour que nous puissions donc être en règle par rapport aux règlements de l'UE. Et nous devons travailler à ce système WHOIS

Je suis ici pour vous écouter et pour entendre ce que vous avez à dire à ce sujet. C'est important d'y participer.

Ce n'est pas seulement pour notre communauté, pour l'Amérique Latine, mais également pour tous les utilisateurs finaux.

HUMBERTO CARRASCO: Je vais donner la parole aux personnes participantes, mais si vous avez... Il y a beaucoup de parties prenantes ici dans la

salle, donc il y a peut-être quelques questions, et ensuite vous répondre à toutes les questions Léon.

Mais je voudrais vous demander quelque chose. Cette réunion est enregistrée, présentez-vous, c'est important de vous présenter aujourd'hui. Si vous êtes... donc moi je m'appelle Humberto Carrasco, et j'aimerais demander à Léon Sanchez pourquoi l'ICANN a présenté un recours en justice en Allemagne. Qu'en est-il de cela ?

LEON SANCHEZ:

Oui, comme vous le savez peut-être, il y a eu une demande d'enregistrée contre un bureau d'enregistrement en Allemagne, parce que ce bureau d'enregistrement a indiqué qu'ils allaient effacer une base de données, ce qui n'est pas en conformité avec les spécifications temporaires.

Donc nous avons intenté un procès en justice et l'idée c'était d'obtenir l'opinion de la cour de justice et l'interprétation que la cour de justice se faisait du RGPD, pour avoir une certitude légale. Et ça c'était quelque chose d'important pour toutes les parties prenantes.

Carlton Samuels, puis Alberto Soto.

CARLTON SAMUELS: Un point de clarification s'il vous plait. L'EPAC a été en cours de justice, et il a été décidé qu'il y avait des éléments dans le WHOIS qui n'allait pas être collectés, et ils ont fait la déclaration suivante, il y avait plusieurs types de contacts qui étaient dans le WHOIS, donc dans ce bureau d'enregistrement en Allemagne, et ils ont dit qu'ils n'allaient collecter qu'un des trois parce qu'il y avait des données qui étaient répétées, qui étaient répétitives. Elles étaient similaires. Donc ils n'avaient pas besoin de collecter ces données puisqu'elles se répétaient.

Et ça, cela violait des critères de ne pas collecter toutes les données du WHOIS. Donc ça c'est le premier problème.

Donc il y a eu une injonction dans la cour de justice et l'ICANN a fait appel auprès d'une cour de justice régionale, et si vous lisez la déclaration de justice, c'est un petit peu plus long, parce qu'il y avait une déclaration sur RGPD, le rapport entre le RGPD et le WHOIS. Donc on a besoin de bien clarifier les choses de la part de l'ICANN.

Selon moi, c'est une bonne chose que nous ayons deux stratégies, deux stratégies qui existent d'une manière concomitante. Donc avoir un jugement de la cour de justice, une déclaration dans un pays européen, c'est ça qui compte beaucoup, c'est en Allemagne. Ça, ça va nous donner des idées,

des directives sur l'interprétation du RGPD par rapport au WHOIS.

Il y a des spécifications provisoires, il y a le EPDP donc nous avons parlé déjà, mais par rapport à l'expérience du RDS, du PDP du RDS qui n'a pas été conclusif, moi je suis un petit peu inquiet.

Je ne crois qu'on va avoir beaucoup d'avancées avec le EPDP, avec ce PDP accéléré, puisque nous sommes si limités en temps comme nous le voyons.

Et je vais vous expliquer pourquoi. Parce que je crois que les questions qui sont posées, et bien c'est un EPDP, on nous dit : est-ce que ça vous convient, si ça ne vous convient pas pourquoi ?

Moi, je crois que c'est une invitation que l'on lance avec ce EPDP à avoir de très longs débats, de très longues discussions. Je crois qu'on aurait déjà dû répondre à ces questions auparavant, on ne va pas tenir les délais. Je crois que les questions devraient être beaucoup plus serrées, beaucoup plus précises.

Moi je crois qu'on va se retrouver dans une situation, avec ce PDP accéléré, où nous allons avoir passé un an à tergiverser, ou pratiquement huit mois à analyser cela. Il ya des centaines de personnes qui sont contre, déjà, nous le savons.

Et nous sommes avec ce que nous avons aujourd’hui au niveau des spécifications je crois, en violation des règles.

Moi je crois que nous devrions utiliser les contrats individuels, parce qu’en fait, c’est seulement quelques personnes, quelques points dans certains contrats qui posent des problèmes.

Les risques pour les bureaux d’enregistrement sont importants. C’est surtout les bureaux d’enregistrement, et certains bureaux d’enregistrement, qui posent problèmes. Donc il faut que l’on trouve un accord à ce niveau.

Et je crois que la stratégie n’était pas très bonne. Cette stratégie du PDP accéléré n’est pas la bonne selon moi, et j’aurai beaucoup préféré, même si on devait revoir tous les contrats qui existent et qui ont été signés, que l’on signe un contrat séparé, qu’on revisite chaque contrat séparé qui est signé avec chaque bureau d’enregistrement ; ce serait plus simple en fait. C’est dans l’intérêt des bureaux d’enregistrement d’arriver à un accord et de signer des contrats. Et je crois qu’on aurait dû simplement travailler au niveau des contrats des bureaux d’enregistrement.

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup Carlton, Alberto Soto, vous avez la parole.

ALBERTO SOTO:

À l'origine, lorsque l'Espagne a présenté sa loi de protection de données à caractère personnel, les pays hispanophones ont pris cette loi comme base, certains ont photocopié la loi de protection espagnole directement, et je pense que cette loi de protection européenne va donner quelque chose de semblable.

ICANN va devoir s'adapter à chacune des lois de protection de données. Dans ce cas-là, l'Europe et la façon de travailler au sein de l'ICANN par rapport à cette législation, ça va permettre à ICANN de s'adapter à toute autre réglementation qui pourra apparaître par la suite.

Donc le gros effort qu'il va falloir faire actuellement pour être préparé pour toute législation pouvant apparaître, de même type. Puisqu'en Amérique on a fait déjà plusieurs imitations de ce qu'il se passait en Espagne.

Est-ce que vous êtes d'accord dans ce sens ?

LEON SANCHEZ:

Merci Alberto, Carlton, pour vos commentaires. Nous sommes là où nous en sommes, et je ne sais pas si une stratégie est meilleure que l'autre. C'est possible, mais j'ai confiance dans notre communauté.

Je pense que nous allons pouvoir parvenir à un accord, un bon accord, en peu de temps.

Et personnellement, sans prendre une position concernant le conseil, je parle en mon nom, je pense qu'il faut réviser les contrats, mais je pense que le fait de réviser ces contrats, ça aurait été une pratique bilatérale, et nous aurions laissé à l'extérieur le reste de la communauté.

C'est un point très important pour tout le monde, donc on ne peut pas isoler une partie de la communauté et établir ce dialogue.

Le temps nous dira où nous en sommes, et j'espère que nous pourrons trouver une solution provenant de la communauté.

Par rapport à ce que dit Alberto, je suis d'accord avec vous Alberto. Je pense qu'on va faire cet effort maintenant, on va travailler, comme on l'a fait pour la transition des fonctions IANA, tous ensemble, tous unis, en tenant compte des contraintes de temps que nous avons. Et ICANN, comme toutes les autres organisations mondiales, doit être en conformité avec toutes les réglementations. Donc je suis tout à fait d'accord, c'est le moment de s'occuper de cela. Nous allons devoir trouver une solution.

Mais pour cela, pour conserver notre modèle multipartite de prise de décision, je crois que toute la communauté doit participer. Et nous devons parvenir à un consensus.

Une autre question.

ALBERTO SOTO: J'espère que la GNSO va pouvoir ouvrir un espace pour que tout le monde puisse intervenir, et que cela va pouvoir arriver. Il faut faire des efforts des deux côtés, pour que cela puisse permettre à la communauté de participer.

LEON SANCHEZ: Oui, tout à fait Alberto. Mon impression, c'est que la GNSO comprend cela. D'après les réunions qui ont eu lieu, je crois qu'ils sont conscients de cela. Ils se rendent compte que c'est un processus qui doit être collaboratif et inclusif.

Il faut aussi mettre l'accent sur le fait que c'est un processus qui appartient à la GNSO.

Nous allons voir comment nous allons pouvoir définir les mécanismes de participation. Mais il faut que ce soit clair, il s'agit d'un processus qui a lieu au sein de la GNSO, qui nous ouvre des portes pour pouvoir participer, c'est nécessaire, selon les règles établies par le processus bien sûr.

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup. Il y a une liste de questions. Claudia va poser la question de Vanda. Claudia, vous pouvez lire la question de Vanda ?

CLAUDIA RUIZ: J'ai une question à distance de Vanda Scartezini, elle demande pourquoi la question n'a pas été posée à l'Union Européenne, et je pense que les cours locales ne seraient pas le meilleur endroit pour obtenir une position de la part d'ICANN.

HUMBERTO CARRASCO: Léon vous avez la parole.

LEON SANCHEZ: Merci Humberto. Je pense que l'organisation est rentrée en contact avec le groupe de travail qui travaillait sur l'article 19, qui est maintenant le conseil de l'Union Européenne qui travaille sur la protection de données à caractère personnel.

On posé beaucoup de questions à cet organe. On a obtenu quelques réponses. Mais aucune de ces réponses n'a été, n'a permis vraiment de nous orienter pour interpréter le GDPR. Et c'est pour cela, et pour les raisons exposées par Carlton, que l'on a décidé de mettre en place cette action.

Donc une des réponses possibles c'est qu'on obtienne le critère de cette cour, ce tribunal. Un autre scénario possible c'est que le tribunal fasse une consultation, présente une consultation à la cour de justice européenne. Donc il nous faut attendre ce moment, cette définition, pour voir comment les choses avancent et où nous nous trouvons ;

Cela n'exclut pas la possibilité pour que nous cherchions, de manière interne, à résoudre le problème à travers la résolution de cet EPDP.

Claudia, pouvez-vous répéter la deuxième partie de la question s'il vous plait.

CLAUDIA RUIZ: Je pense que les cours locales ne seront pas la meilleure approche pour obtenir la position de ICANN.

LEON SANCHEZ: Je crois que j'ai déjà répondu à cette question.

HUMBERTO CARRASCO: Merci Léon. Je vais vous donner l'ordre des questions. Maritza, Margarita et Carlton. Maritza allez-y, vous avez la parole.

MARITZA AGÜERO: Merci beaucoup. C'est une question très brève, destinée à Léon, sur la spécification temporaire. Est-ce que vous pouvez nous dire ce qu'implique, pour les parties contractuelles, cet accord ?

LEON SANCHEZ: Cela implique qu'ils vont devoir respecter cette spécification temporaire pendant qu'elle est en vigueur et pendant une période d'un an. Voilà ce que cela implique.

MARITZA AGÜERO: Vous pouvez me donner un peu plus de précisions ? Quelle est la portée de cette spécification ?

LEON SANCHEZ: Je n'ai pas beaucoup de temps, donc si tu veux nous essayons de le faire plus tard, par mail.

HUMBERTO CARRASCO: Margarita, vous avez la parole.

MARGARITA VALDEZ: ICANN a demandé aux autorités européennes d'avoir un an pour mettre en place cette politique, et cette requête n'a pas été octroyée, elle a été ignorée. Le délai d'un an est un délai que s'était auto-octroyé ICANN. Je voudrais savoir pourquoi ce délai

est tel qu'il est, qui fait qu'on a seulement 6 mois de plus.
Pourquoi on ne peut pas changer ce délai ?

LEON SANCHEZ:

Ces délais sont établis dans les statuts constitutifs d'ICANN. La nouvelle version des statuts d'ICANN, dans cette nouvelle version on a le EPDP qui est produit suite à ce nouveau statut constitutif, suite à la transition des fonctions IANA, et dans ce nouveau statut constitutif on établi les délais pour les spécifications temporaires et pour ce processus de PDP. C'est pour cela que c'est tout à fait inamovible, on ne peut pas le modifier.

En tout cas, ce qui est certain c'est que c'est nouveau dans l'histoire d'ICANN et qu'il y a beaucoup de blancs qu'il va falloir résoudre, de problème qu'il va falloir résoudre au fur et à mesure. C'est pour ça que nous avons demandé à la communauté une certaine souplesse, une certaine ouverture d'esprit pour pouvoir aborder les problèmes à mesure qu'ils se présentent, puisque c'est quelque chose que nous n'avons jamais fait dans la communauté jusqu'à maintenant.

MARGARITA VALDEZ:

Moi, j'aime bien les bonnes nouvelles, alors je vais vous donner une bonne nouvelle. La bonne nouvelle c'est que dans la

communauté de la ccNSO qui n'a pas de contrat avec ICANN, et qui de ce point de vue a une préoccupation locale pour sa communauté internet locale, un travail intéressant a été effectué pour savoir comment les opérateurs de registre, les [points] locaux, ont adapté leur système de WHOIS public au RGPD.

Donc ce que je peux vous dire, c'est que à .CL, nous avons déjà adapté notre WHOIS public à la réglementation du RGPD, et nous ne sommes pas les seuls. Je sais qu'il y a plusieurs collègues de la région qui ont fait cette modification, par exemple la République Dominicaine.

Et je crois que c'est important de le dire, parce que les utilisateurs finaux qui aiment leur code pays et qui l'utilisent, pourraient être utilisé par ceux-là.

Et le deuxième point, cet après-midi, il y a deux séances qui vont travailler sur ce thème qui se trouvent dans les séances intercommunautaires, et je pense que ce serait intéressant d'y participer.

En tout cas, ce qui parait important ici de souligner pour les utilisateurs finaux, c'est que leur code pays s'occupe de ce qu'il se passe au niveau de la communauté. La nature d'un gTLD est différente de celle d'un ccTLD, mais nous faisons, vraiment nous essayons de servir notre communauté locale. Dans beaucoup de

registres, les codes pays de la République Latino-américaine des Caraïbes font un travail d'adaptation pour répondre à cette nouvelle réglementation et la respecter.

HUMBERTO CARRASCO: Merci Margarita, je vais donner la parole à Carlton. Mais un commentaire. On en a parlé avec d'autres ccTLD – Pardon Léon je sais que tu dois partir.

LEON SANCHEZ: Je voulais remercier Margarita, parce que je dirais que c'est une très bonne nouvelle, c'est une manière pour nous de savoir comment collaborer au niveau de la communauté pour ne pas réinventer la roue, pour utiliser ce qui existe, le transmettre et avancer en se basant là-dessus.

HUMBERTO CARRASCO: Merci Léon, c'est notre idée, justement. Nous voulons échanger ces opinions ici, pour apprendre. Parce que, au fond, du point de vue de LACRALO et des utilisateurs finaux, nous voulons savoir ce qu'il se passe pour ne pas inventer deux fois la roue. Donc merci. Carlton Samuels vous avez la parole.

CARLTON SAMUELS: Merci, je suis heureux d'entendre ce que notre amie du Chili nous a dit au niveau des ccTLD. C'est important d'en parler parce que nous avons des preuves dans .EU, .UK, donc la conformité avec le RGPD c'est quelque chose que nous savons.

Ce qui me ramène à la question concernant le EPDP. Nous voulons créer... Non l'objectif ici n'est pas de créer une mauvaise compréhension. Ceux d'entre vous qui ont participé aux discussions hier dans la salle du GAC sur la façon dont le EPDP va être cadré, vous avez vu qu'il y a des problèmes concernant les participants de ce groupe de travail. Et un des soucis pour moi, une des choses qui m'ont inquiété, si on regarde les menaces qui existent déjà, quand on voit comment on va déterminer les personnes qui pourront participer à ce groupe de travail, ça laisse à l'extérieur beaucoup de gens.

Et ma crainte c'est que les ccTLD se retrouvent à l'extérieur aussi, et que l'on ait toujours les mêmes personnes qui seront sélectionnées parce qu'elles ont une expérience, une certaine expertise pour participer à ce groupe de travail.

Et si vous regardez ce qu'ils ont fait toutes ces dernières années, vous verrez qu'il y a des groupes avec une opposition, qui est toujours la même.

Donc voilà, c'est ma préoccupation. Ce EPDP risque d'être cadré de manière incorrecte à cause du peu de temps que nous avons,

mais en plus le modèle qui a été proposé va laisser beaucoup de gens à l'extérieur.

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup Carlton, merci Léon. Léon vous pouvez partir, nous vous libérons. Et je veux aussi vous remercier pour vos commentaires très intéressants par rapport à ce thème.

Il nous reste 20 minutes.

LEON SANCHEZ: Merci à tous.

HUMBERTO CARRASCO: Vu que nous allons faire l'appel maintenant, j'annonce que les deux derniers thèmes vont être traités en même temps, parce que nous avons très peu de temps. Rénata va nous aider avec le point numéro 3.

MARITZA AGÜERO: Merci beaucoup. Nous allons faire un appel de ceux qui participent, et si vous avez des activités dans la région dont vous voulez nous faire part, faites-le pour que cela soit enregistré dans la transcription, que cela figure dans la transcription.

Donc nous allons commencer à droite ; donc nous invitons monsieur à se présenter et à nous dire ce que vous faites, et à quel groupe vous appartenez, quelles sont les activités que vous allez mettre en oeuvre et quelles sont les activités que vous souhaitez que LACRALO mette en œuvre. Donc nous allons commencer par la participante ici, du côté droit. Allez-y.

ALFREDO PINOCHET:

Alfredo Pinochet et Natalia Viera, nous sommes de Latin TLD, une entreprise privée qui se consacre à l'administration de portefeuille de noms de domaine et nous nous concentrons sur l'Amérique Latine. Nous enregistrons aux Caraïbes, en Amérique Latine, du Mexique jusqu'au Chili et en Argentine. Et c'est la première fois que nous assistons à une réunion de LACRALO.

Nous sommes très, très intéressés, nous pensons que c'est important, mais nous sommes encore un petit peu trop peu au courant pour pouvoir suggérer quoi que ce soit.

Nous essayons de comprendre quelles sont les activités que vous développez ici. Voilà de notre part.

RICARDO HOLMQUIST:

Bonjour, je suis Ricardo Holmquist, donc je suis membre d'ALAC, et représentant de ISOC Venezuela auprès de LACRALO. Comme ISOC Venezuela est orgueilleux puisque dans cette réunion nous

avons trois personnes, et il y a une personne qui est boursier, une personne qui est un nouvel arrivant, un nouveau programme d'ICANN pour inviter les gens à participer. Donc nous avons renouvelé un petit peu les participants de ces réunions.

Comme ISOC Venezuela ne peut pas faire grand-chose vu la situation de notre pays, on essaye de ne pas avoir un système... Que notre système ne soit pas affecté dans notre pays.

Et moi, ce qui m'inquiète, c'est que c'est un des premiers pays où le DNSSEC a été implémenté, et cela risque d'avoir un impact pour le roulement de KSK, parce qu'actuellement, nous ne sommes pas vraiment aussi bien prêts que nous ne l'étions à une époque, pour mettre à jour le système. Il y a 6 ou 7 ans, lorsqu'on a commencé à installer le DNSSEC, nous étions prêts. Donc le DNSSEC a été implémenté quand même. Merci.

MARITZA AGÜERO:

Bien, moi je suis secrétaire régionale de l'Amérique Latine et des Caraïbes pour les usagers finaux d'internet, et je promeus la création de compétences en Amérique Latine à travers le centre de gouvernance de l'internet, et à travers de l'université de [inaudible], la faculté de droit, nous avons réalisé deux événements au Pérou avec la participation d'ICANN pour promouvoir l'inclusion des utilisateurs finaux, pour encourager

les nouvelles générations à participer, pour promouvoir l'action d'ICANN en Amérique Latine. Nous avons mis en place une série d'activités dont je vais vous parler sur notre liste de diffusion.

Personnellement je viens du Pérou, et je suis à votre disposition. Nous, en tant que leader, nous voulons encourager la participation de tous les acteurs, des usagers finaux à travers la création de nouvelles ressources, et la stimulation des activités dans la région, et pour que les ALS continuent à avoir une participation active.

LACRALO et ICANN doivent avoir une mission, mais il faut interagir entre les différents acteurs. C'est important aussi.

HUMBERTO CARRASCO: Merci. Je vais donner la parole ici, aux autres participants.

NON IDENTIFIE: Je suis [inaudible], je représente une ALS qui s'appelle DEVNET, et actuellement je suis le représentant du GAC de mon gouvernement.

BARTLETT MORGAN: Bonjour, je suis Bartlett Morgan, je suis un des représentants d'ALAC, de LACRALO. Je suis aussi représentant d'ALS pour une

organisation qui s'appelle organisation professionnelle d'ICT, ou des TIC des Barbade.

NIGEL CASSIMIRE: Bonjour je suis Nigel Cassimire, de l'Union des télécommunications des Caraïbes. Nous coordonnons le forum de gouvernance internet des Caraïbes. Je suis le représentant technique auprès du GAC aussi, de mon pays. Et je profite de ma présence ici pour participer à cette réunion de LACRALO.

JOHN LAPRISE: Bonjour je suis John Laprise, je suis un représentant de NARALO et de ALAC, mais comme je suis le président du groupe des médias sociaux, je voulais profiter de ma présence ici pour venir vous saluer.

MARGARITA VALDEZ: Bonjour je suis Margarita Valdez, je suis de NIC Chili. Je suis responsable de .CL. On continue à mettre en œuvre un projet très intéressant pour entrer en contact avec des litiges qui existent au Chili avec les utilisateurs finaux. Donc si ça vous intéresse, n'hésitez pas à me contacter.

PATRICIO POBLETE: Patricio Poblete, je suis le directeur de NIC Chili. Je ne peux pas ajouter grand-chose à ce que Margarita a dit, puisque nous travaillons ensemble. Nous sommes un registre de noms de domaine, et un bureau d'enregistrement puisque nous vendons directement aux utilisateurs finaux, et nous travaillons avec un réseau de bureaux d'enregistrement depuis longtemps. Nous voulons être en contact avec les usagers et nous voulons connaître les nécessités des usagers et c'est pour ça que nous sommes ici. Merci.

ALBERTO SOTO: Je suis Alberto Soto. Je suis argentin et je suis membre d'ALAC pour LACRALO. Et je voulais vous parler des activités que nous faisons dans nos ALS dans la région. Nous sommes en train de regrouper des milliers d'utilisateurs dans chaque pays. Il y a un seul pays dans lequel nous avons 4 événements par an, environ, avec 50 000 usagers finaux pour chaque événement. Parce que cela se fait au niveau des pays.

Donc on a des responsables dans chacun de ces pays. Ce n'est pas l'Argentine. Mais on travaille beaucoup et on a de bons résultats.

Mon objectif est de continuer à travailler dans ce sens, et je voudrais transmettre un message aux ALS pour qu'elles sachent ce qu'elles doivent faire concernant nos activités pour diffuser

nos activités et défendre les droits des usagers, et diffuser ces activités auprès des utilisateurs finaux.

RENATA AQUINO RIBIERO: Bonjour je suis Rénata. Merci beaucoup pour cette réunion. Je viens du nord-est du Brésil et j'appartiens aussi à NCCI, à la GNSO. J'ai un projet avec ISOC [Blockchain] pour le chapitre des caraïbes avec ISOC Barbade, ISOC Puerto Rico, ISOC Panama et la République Dominicaine et les Grenadines.

Donc pour moi c'est très très bien d'être dans cette première réunion officielle d'ALAC. J'espère que nous aurons encore de bonnes réunions dans le futur. Merci.

JORGE TIANO: Je m'appelle Jorge Tiano, je suis du Panama. Une association PANTEC, nous travaillons depuis 15 ans pour obtenir des règlements positifs pour les hautes technologies, les nouvelles technologies, tel que cela a été débattu ici lors de cette réunion.

Nous sommes en train de développer des activités au niveau local, ainsi qu'au niveau régional. Nous allons avoir une conférence qui va se tenir à Panama d'ici peu. Nous promouvons donc l'application des technologies d'une manière adéquate et nous essayons de traduire tout cela dans nos réglementations locales.

KATI: Oui, bonjour, comme l'a dit mon collègue, je m'appelle Kati, j'appartiens à l'association panaméenne des nouvelles technologies. Nous travaillons beaucoup au problème de réglementations, et nous présidons la commission cyber-sécurité de la faculté de droit pour que la réalité des règlements qui ont trait à l'internet soit prise en compte par la société civile.

Comme l'a dit mon collègue, il va y avoir une conférence qui va se tenir en septembre et j'espère que vous allez pouvoir revenir à Panama pour cette conférence. Merci beaucoup.

NON IDENTIFIE: Bonjour, donc je suis présidente de la société panaméenne pour les nouvelles technologies. [Inaudible] est mon nom. Et comme mes collègues l'on indiqué, je suis la présidente du barreau à Panama. Nous travaillons à des questions législatives, au développement de politiques, à l'impact des nouvelles technologies dans la société numérique.

Et j'ai eu la possibilité d'être coordinatrice juridique du secrétariat technique du conseil juridique. Les questions légales qui se posent, les outils qui sont au service du règlement de ces problèmes juridiques.

Donc bienvenus à Panama, j'espère que vous allez apprécier notre petit pays.

JUAN ROJAS:

Oui, merci beaucoup. Je suis très heureux de pouvoir m'exprimer en espagnol parce que je travaille vraiment beaucoup maintenant en anglais. Juan Manuel Rojas de Colombie. Il y a une ALS à LACRALO que je dirige, organisation à but non lucratif dans le cadre de la GNSO.

Nous travaillons pour le comité pour la gouvernance internet de Colombie. Et durant cette réunion en Amérique Latine – ça fait longtemps que nous n'étions pas ici dans notre région – nous avons un boursier de Colombie également, nous avons d'autres personnes de Colombie qui sont à cette réunion qui connaissent bien le monde de l'ICANN. Nous essayons d'être plus présents au sein de l'ICANN.

Donc nous travaillons au développement de politique pour la GNSO, et nous essayons donc d'aider LACRALO le plus possible.

HUMBERTO CARRASCO:

Humberto Carrasco. Merci beaucoup de vos présentations.

Donc très rapidement, nous allons essayer de parler un petit peu de ces procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD. On en parle beaucoup à At-Large.

Et cela est associé au budget de l'ICANN. Comme nous le savons, on nous a dit, on nous a indiqué, depuis quelque temps, que le budget de l'ICANN est en réduction et cela a un impact sur nous tous.

Nous savons à At-Large que cela a voulu dire une réduction de nos bourses, de nos programmes d'intégration, des bourses pour les populations indigènes. Donc je pense que cela a un impact sur d'autres unités constitutives, et je pense que cela a un impact sur le personnel aussi. Donc c'est un grand problème

Cela crée une grande inquiétude, parce que nous voulons savoir comment les procédures ultérieures, par exemple pour les nouveaux gTLD, vont se dérouler. Cela peut avoir un impact sur les utilisateurs finaux, parce qu'il y a de plus en plus de noms de domaine. Et pour toutes les parties prenantes, dans l'écosystème de l'ICANN, c'est ça ce qui nous intéresse, c'est l'impact sur les utilisateurs finaux.

J'aimerais donc maintenant vous permettre de vous exprimer si vous le désirez. Rénata, vous avez la parole.

RENATA AQUINO RIBIERO: Donc je voulais simplement dire que le programme des ambassadeurs des populations indigènes d’At-Large avait invité à une manifestation Redscon, manifestation internationale promue par la société civile, qui a reçu plus de 1000 propositions. 200 ont été retenues. Mais At-Large a été invité à participer parce qu’ils avaient pensé que le programme était très intéressant et que ces bourses pour avoir une participation accrue des peuples indigènes étaient tout à fait intéressantes.

Donc Judith Hellerstein, Laura Taylord, Glenn McKnight et [inaudible], alors les personnes ayant reçu une bourse de Colombie et de Bolivie peuvent nous en dire plus sur ces initiatives, comment les populations indigènes peuvent être représentées à l’ICANN.

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup. Vous avez maintenant la possibilité de vous exprimer. John Laprise vous avez la parole.

JOHN LAPRISE: Donc aujourd’hui, je voulais vous demander en tant que président du groupe de travail sur les réseaux sociaux, d’aller à la page réseaux sociaux.

Nous sommes en train d’adopter une stratégie des tactiques pour les réseaux sociaux basée sur les activités au niveau des

RALO. Donc pour LACRALO, le groupe de travail réseaux sociaux aimerait que LACRALO intensifie et identifie 3 à 5 leaders des réseaux sociaux

Quelque chose que nous avons noté dans les profils des réseaux sociaux, c'est que les RALO sont trop divers pour être efficaces, que ce soit au niveau des contenus, des langues, des cultures, et que c'est important que les RALO identifient donc quelle plateforme, quelle langue ils utilisent, quels réseaux sociaux ils utilisent pour être plus efficaces.

Donc nous allons nous baser sur les leaders de ces RALO qui connaissent bien les réseaux sociaux, qui utilisent les réseaux sociaux, pour renforcer le groupe de travail des réseaux sociaux de l'ALAC et faire passer le message.

Donc merci beaucoup à l'avance de votre participation.

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup John. Donc soyez bref s'il vous plait.

RICARDO HOLMQUIST: A LACRALO, on n'a pas seulement un leader, mais deux leaders. Deux ce serait peut-être mieux. Deux ou trois même parce que certaines personnes parlent anglais, d'autres parlent

uniquement l'espagnol, certains parlent portugais. Donc je crois qu'on a besoin d'une représentation de ce type.

JOHN LAPRISE: Oui, c'est à vous de prendre cette décision. Je comprends tout à fait. Vous pouvez décider ce que vous voulez.

ALBERTO SOTO: Je crois qu'on doit fixer une date limite pour travailler à cela, parce que sinon, nous allons perdre notre temps.

HEIDI ULLRICH: Oui, merci beaucoup. Heidi Ullrich du personnel. C'est une excellente initiative, félicitation pour cette séance. J'aimerais revenir à l'année fiscale 2019. Chaque RALO et LACRALO en particulier aura un certain financement pour des activités dans votre région Caraïbes, Amérique Centrale et Latine.

Et ce que vous pourriez prendre en ligne de compte, c'est ce que nous avons, les séances de ALS Readout qui sont des séances pour vos structures ALS, où vous invitez des personnes pour parler de ce qu'il se passe.

Dans le cadre de At-Large ou à la suite des réunions de l'ICANN, ou avant ICANN 63 à Barcelone, quels sont les problèmes qui se posent de manière accrue dans votre région, de quels besoins

avez-vous, de salles, besoin de salles, de déjeuners de ce type à organiser...

LANCE HINDS:

Merci beaucoup. Pendant quelques secondes j'aimerais revenir sur un point. Pour la piste de travail numéro 1, pour le soutien au dossier de demande et aux titulaires de nom de domaine. Donc le problème que nous avons avec les unités constitutives, c'est que les régions ne jouent pas un grand rôle au GAC ou au GNSO. LACRALO devrait peut-être réfléchir à cela.

Je ne sais pas exactement, mais LACRALO pourrait, dans le cadre de ses activités de plaidoyers, essayer d'aider ces bénéficiaires qui n'ont pas la possibilité d'avoir voix au chapitre et de participer à la croissance de leur région, à la croissance économique de leur région.

MARITZA AGÜERO:

Merci beaucoup. Très rapidement, c'est pour vous inviter aujourd'hui à 18 h 30, nous aurons une manifestation LACRALO qui va se dérouler ici. Ça va être un cocktail de prise de contact et de réseautage. Nous aurons quelques danses à 18 h 30 de la part de l'ALS locale.

HUMBERTO CARRASCO: Merci beaucoup. Nous allons conclure cette réunion, lever la séance et vous remercier de votre participation, parce que cette réunion était tout à fait intéressante. Donc la séance est maintenant terminée.

JOHN LAPRISE: Et j'ai plein de boutons ALAC si vous le désirez, des insignes.

MARITZA AGÜERO: Et il y a également des brochures en espagnol et en anglais qui sont dans la salle et qui sont consacrées à LACRALO. Merci beaucoup.

HUMBERTO CARRASCO: Oui, j'aimerais remercier les interprètes, je suis désolé d'avoir oublié cela. Les interprètes nous ont permis de nous exprimer. Merci beaucoup, merci au personnel également.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]